

sus. Ces précautions seraient observées avec le soin le plus minutieux, si sa vie devait répondre pour ce dépôt.

Pères et mères, vous avez été choisis, par Dieu lui-même, pour être les gardiens du plus précieux de tous les trésors, et en présence duquel toutes les richesses de la terre ne sont rien, absolument rien.

Le ciel, en vous donnant un enfant, confie à votre garde une âme, une âme immortelle, une âme qui porte l'empreinte de la divinité, qui est créée à son image. Et cette âme, et cette image, il vous commande de la conserver dans toute sa beauté, tout son éclat ; il la met entre vos mains, et vous ordonne de ne la pas perdre de vue un instant, jusqu'à ce que vous l'ayez remise entre les bras de son Créateur. En vous confiant ce dépôt, Dieu vous dit : « Gardez-le comme la prunelle de votre œil, vous en répondez sur votre vie, sur la vie de votre âme ; et si ce dépôt venait à vous être enlevé, à périr, vous périrez éternellement avec lui. »

Parents chrétiens, voilà ce que vos pasteurs vous ont dit cent fois, mille fois, et en vous tenant ce langage, ils ne faisaient que répéter la parole divine. Voyons aujourd'hui, si vous avez été fidèles à remplir ce grand devoir, ou plutôt, examinons ensemble jusqu'où s'étend cette obligation sacrée de la surveillance.

Pères et mères, pendant tout le temps de la première jeunesse de vos enfants, votre surveillance sur eux se réduit à deux choses : 1o. veiller à la conservation de leur vie, de leur santé ; 2o. respecter leur précieuse innocence.

Un payen, Juvénal, qui, au jugement dernier, sera la condamnation d'un grand nombre de parents chrétiens, a dit : *Le plus grand respect doit toujours environner l'enfant.* Voilà une terrible sentence ; puisque ce respect dû au jeune âge va jusqu'à interdire aux parents toute parole, tout geste, toute dé-